



# NOTRE FEUILLE DE PROPOSITIONS

Avril 2015

## POUVOIR CITOYEN

Nous avons décidé d'agir ! Vous informer, vous consulter, décider ensemble.

### **La réforme territoriale : de la solidarité à la compétitivité ... en bref.**

#### **Une réforme conduisant à la compétition entre collectivités organisées autour de pôles urbains**

La réforme territoriale marque une recherche de compétitivité entre territoires pour se mettre à l'heure de la mondialisation (cf feuille infos). De plus le rôle décisionnaire du Préfet laisse peu de marges de manœuvre aux acteurs des territoires et quasi pas de place aux projets remontants. Pourtant à l'heure d'un manque de lisibilité de l'action politique, cette réforme doit être une opportunité pour reconstruire à partir des citoyens de véritables projets. Pour cela nous proposons quelques idées à mettre en débat.

#### **Nos propositions : solidarité et coopération**

Notre manière de poser le débat n'est pas objective. C'est un choix. Nous cherchons à contribuer à clarifier les choix en cours.

A cette fin, nous proposons quelques exemples d'éléments d'orientation à mettre dans le débat :

- ✓ le rôle des collectivités territoriales est de décliner localement les valeurs républicaines de liberté égalité fraternité par : efficacité, coopération, solidarité, convivialité, citoyenneté.
- ✓ La réforme doit être l'œuvre des citoyens et de leurs élus : plutôt que des fusions au pas de charge, la possibilité doit être donnée aux territoires de construire des propositions, en associant les habitants, et sans imposer de seuils à atteindre.
- ✓ L'Etat doit assumer son rôle de service public et doit chercher à arbitrer et équilibrer entre les territoires de potentiels différents, notamment entre urbains et ruraux.
- ✓ Les intercommunalités doivent être chevilles ouvrières des dynamiques de développement, et pour cela avoir vocation à être des espaces de projets collectifs. La dimension adaptée nous paraît être de l'ordre de vingt à trente communes, permettant des équipes communautaires de l'ordre d'une quarantaine avec une possibilité de représentation de chaque commune.
- ✓ La mutualisation doit être préférée à la concentration pour les économies d'échelle et l'optimisation de services : par exemple des pools de services urbanisme, administratifs, déchets, voirie entre intercommunalités de taille moyenne...